

Classe C et D

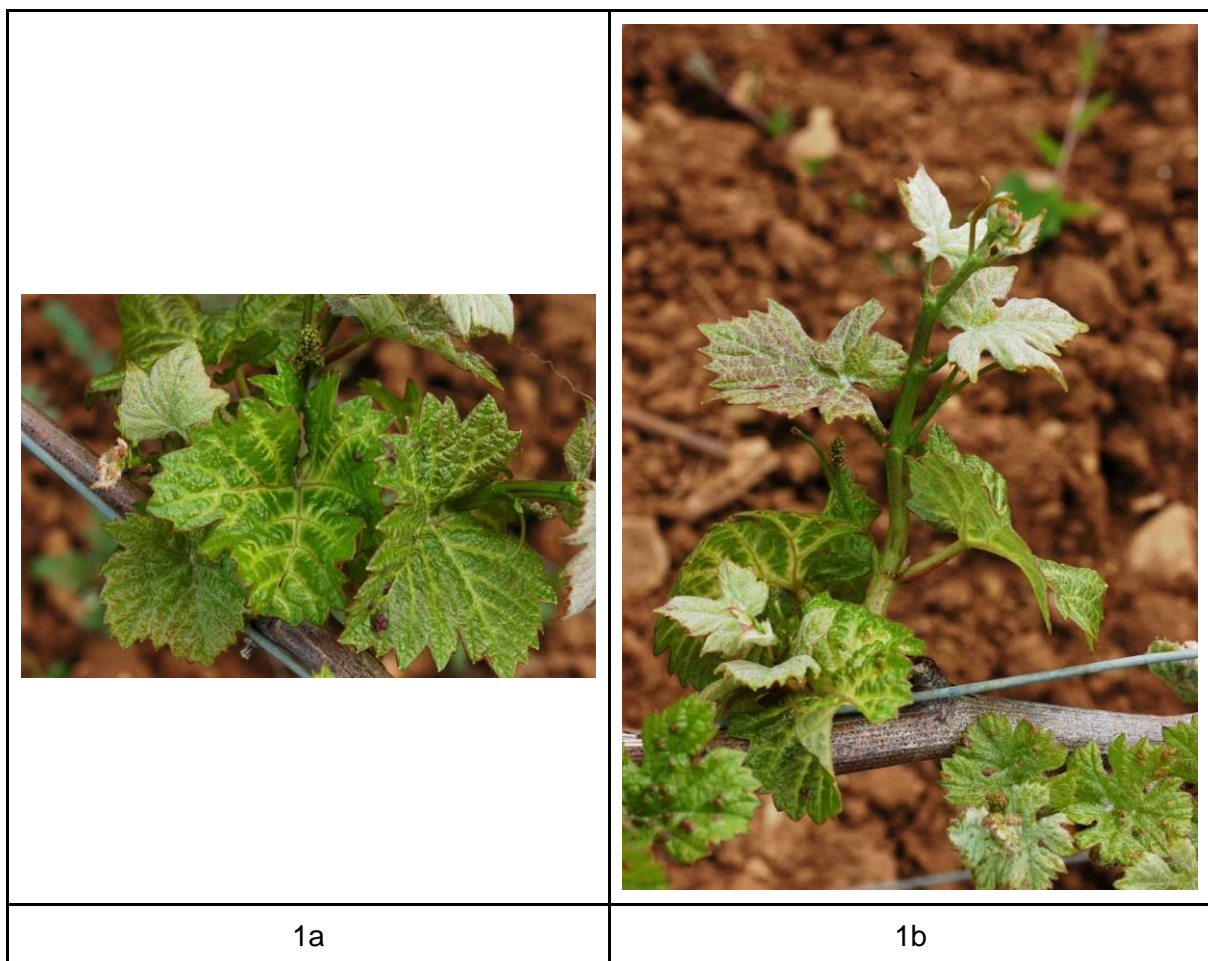
Décoloration et nécrose des nervures du type panachure réticulée

Les symptômes ayant justifié la création de ces 2 classes étaient la décoloration des nervures pour la classe C et la décoloration et la nécrose des nervures par la classe D.

Classe C

La description de la symptomatologie a été faite au cours des campagnes 2018 et 2019 sur deux parcelles situées en Côte de Beaune : l'une plantée en Pinot noir et l'autre plantée en Chardonnay.

Stade : 3-4 feuilles étalées



Sur les ceps symptomatiques, les feuilles développées sont gaufrées et présentent des nervures jaunissantes, décolorées et blanchâtres (photos 1a et 1b). Les premiers mérithalles sont en forme de zig-zag (photo 1b).



1c

Ces symptômes sont également visibles sur des repiquages (photo 1c).

Stade : boutons floraux séparés



2a



2b

Sur les feuilles les plus âgées, les nervures se nécrosent (photo 2a).

Les premiers mérithalles blanchissent et présentent des nécroses longitudinales (photo 2b).

La base des rameaux devient très cassante.



2c

Des symptômes sont également visibles sur des gourmands (photo 2c).

Stade : baies taille de petits pois - début fermeture de la grappe



3a



3b

Les mérithalles se lignifient et présentent des fissures (photo 3a). Les nécroses ne se limitent plus aux premiers entre-nœuds (photo 3b).



3c



3d

Les feuilles d'entrecoeurs sont symptomatiques (photos 3c & 3d).



Les nervures des feuilles présentent de fines décolorations (photo 3e). Ces symptômes sont présents de la base (accompagnés dans ce cas de nécroses) jusqu'au dernier étage foliaire. Les grappes sont de petite taille et leur structure est très lâche (photo 3f).



Les mêmes symptômes sont également visibles sur des repiquages (photo 3g) et sur des gourmands (photo 3h).

Stade : fermeture de la grappe



4a

L'ensemble du feuillage présente des symptômes (photo 4a).



4b



4c

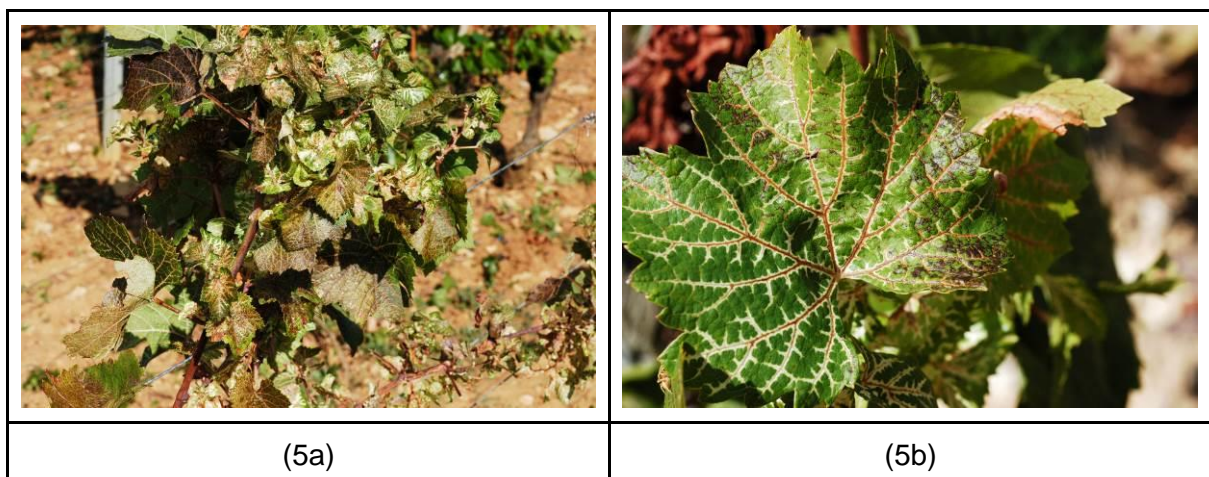
L'aoûtement a débuté. Des crevasses sont visibles sur les rameaux (photo 4b). Le limbe en bordure des nervures se nécrose (photo 4c).

Le potentiel de production ne semble pas altéré.



Sur complant, les mêmes symptômes sont observables sur l'ensemble du feuillage (photo 4d) et la base des rameaux se nécrose (photo 4e).

Stade : maturation

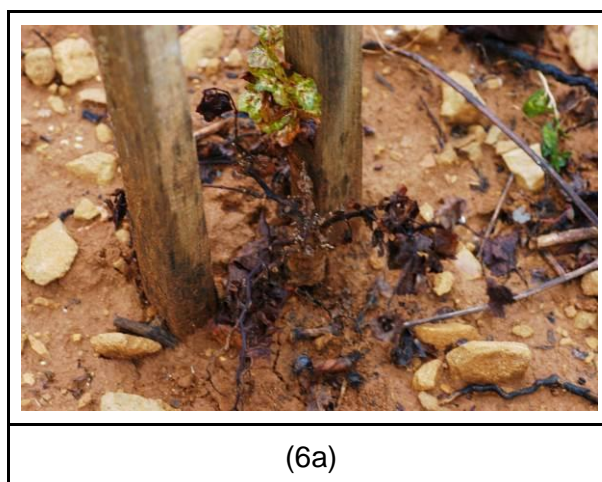


Les entrecoeurs présentent un port buissonnant et certains se dessèchent (photo 5a). Les feuilles brunissent et les nervures sont nécrosées (photo 5b).



Les sarments dont les premiers entrenœuds sont très courts et en zig-zag, continuent à blanchir et à se nécroser (photo 5c). Les complants quant à eux, présentent plusieurs sarments déséchés. (photo 5d).

Stade : fin de la chute des feuilles



Sur les ceps symptomatiques, les feuilles persistent plus longtemps que sur les ceps asymptomatiques. Les entre-cœurs sont bien développés.

La pérennité des repiquages symptomatiques semble très compromise. En effet, à ce stade, sur la zone atteinte, seuls 20% environ des complants demeurent vivants et leur taille de formation s'annonce délicate (photo 6a).

Cette symptomatologie est caractéristique de celle présentée par la panachure réticulée. Elle s'explique par la présence de certains variants du virus du court-noué.

Classe D

Une parcelle de Pinot noir située en Côte de Beaune avait été choisie pour décrire les symptômes de la classe D.



Lors des visites réalisées aux différents stades au cours des campagnes 2018 et 2019, les symptômes observés sur seulement 2 ceps, s'apparentaient à ceux du court-noué sans panachure : mérithalles de la base des rameaux courts et en zig-zag (photo 1), coulure et millerandage (photo 2).

Les symptômes de décoloration et de nécrose du limbe le long des nervures visualisés lors des millésimes antérieurs et qui avaient justifié la création de cette classe n'ont pas été observés au cours de ces 2 campagnes.

Cette situation peut être considérée comme un cas de panachure réticulée sans extériorisation des symptômes spécifiques les années du suivi.

Fiche rédigée par Laurent Anginot, François-Michel Bernard et Gilles Sentenac
Crédits photos : G. Sentenac IFV Beaune.

